

R É P U B L I Q U E F R A N Ç A I S E

Ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation

UNIVERSITE DES ANTILLES

**DOCTORAT**

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L.612-7, L. 613-1, D.613.3 et D.613-6 ;

Vu le code de la recherche, notamment son article L. 412-1 ;

Vu les pièces justificatives produites par Mme ELODIE COCOTE, née le 2 janvier 1984 à SCHOELCHER (972) en vue de son inscription au Doctorat ;

Vu le procès-verbal du jury attestant que l'intéressée a soutenu le 28 octobre 2017 une thèse portant sur le sujet suivant : Création d'un lexique bilingue français régional des Antilles-espagnol cubain, et enjeux traductifs et interculturels.

préparée au sein de l'école doctorale Milieu insulaire tropical sous la codirection de CORINNE MENCE-CASTER PROFESSEUR DES UNIVERSITES, RAPHAEL CONFIAIT PROFESSEUR DES UNIVERSITES, devant un jury présidé par Cecile BERTIN-ELISABETH, PROFESSEUR DES UNIVERSITES et composé de JO-ANNE FERREIRA, PROFESSEUR DES UNIVERSITES, GERRY L'ETANG, MAITRE DE CONFERENCE HDR, RALPH LUDWIG, PROFESSEUR DES UNIVERSITES ;

Vu la délibération du jury ;

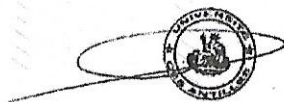
Le diplôme de **DOCTORAT** en LANGUES ET LITTERATURES ETRANGERES  
est délivré à Mme **ELODIE COCOTE**

au titre de l'année universitaire 2017-2018  
et confère le **grade de docteur**,  
pour en jouir avec les droits et prérogatives qui y sont attachés.

Fait le 11 avril 2018

*Le titulaire*

*Le Président*



N° UANTIY 13360944 Pr. Eustase JANKY  
/2018201700010



*Le Recteur d'Académie,  
Chancelier des universités*

Mostafa FOURAR